

Un huitième nouveau-né déposé dans la fenêtre à bébé

Le 16 février 2013, à 12h55, à l'hôpital d'Einsiedeln, un nouveau-né en bonne santé a été déposé dans la fenêtre à bébé. Ce petit garçon est venu au monde voici quelques jours et reste provisoirement à l'hôpital pour des examens médicaux complémentaires. L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de la région d'Ausserschwytz a été immédiatement informée. Un tuteur prend en charge les droits et obligations qui d'ordinaire incombent aux parents d'un enfant. On veille en particulier à ce que la sphère privée du petit garçon et celle de la mère restent préservées.

La mère de l'enfant peut s'adresser à l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de la région d'Ausserschwytz à Pfäffikon ou à la fondation Aide suisse pour la mère et l'enfant (ASME) pour établir un contact avec l'enfant. Elle est assurée de la plus absolue discrétion et d'un soutien sans bureaucratie afin de trouver la meilleure solution pour elle et l'enfant.

Offre d'aide pour des situations extrêmes

La fenêtre à bébé d'Einsiedeln est un projet commun de l'hôpital d'Einsiedeln et de la fondation Aide suisse pour la mère et l'enfant (ASME). L'ASME fournit conseil et aide directe à des femmes, couples et familles sombrant dans la détresse à cause d'une grossesse ou de la naissance d'un enfant. La fenêtre à bébé a été instaurée en tant qu'offre d'aide pour situations extrêmes. Elle doit aider à empêcher un infanticide ou un abandon. Si une mère se trouve dans une situation sans issue, elle a, grâce à la fenêtre à bébé, la possibilité de remettre son enfant en mains sûres, de manière anonyme. La mère ou le père de l'enfant ont le droit de réclamer l'enfant jusqu'à l'adoption définitive. Ceci sous réserve que la maternité ou la paternité ait pu être établie sans doute possible et que les conditions d'un bon accueil de l'enfant existent. Après un an de bons soins et d'éducation, une adoption par les futurs parents est possible.

Pour d'autres informations:

Hôpital d'Einsiedeln, Reto Jeger, Tél. 055 418 51 11